

# COMPTE-RENDU

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

LIGUE DE VOILE LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

**Mardi 28 mars 2017**

Espace Liberté du Grand Narbonne



1. | **Approbation du compte-rendu du CA du 03 03 2017** **Page 4**
  
2. | **Déclaration d'orientation générale** **Page 4**
  
3. | **Mise en place du Bureau Exécutif** **Page 4**
  
4. | **Mise en place des présidences de Commissions** **Page 5**
  
5. | **Mise en place des responsables des Groupes de travail** **Pages 5 à 7**
  
6. | **Fonctionnement de la Ligue (élus, permanents et cadres)** **Pages 5 à 7**
  
7. | **Dispositions relatives au positionnement des arbitres sur l'ensemble des épreuves inscrites au calendrier** **Pages 5 à 7**
  
8. | **Questions diverses** **Pages 5 à 7**

## ÉTAT DES PRÉSENCES

### Membres élus présents :

NOM	PRENOM	FONCTION / COMMISSION	ETAT DES PRÉSENCES
AMIEL	CECILE		Présente
AUREJAC	MATHIEU		Excusé
BACHELLERIE	ALAIN		Absent
BASTARD	PAUL		Présent
BORNES	JEAN-CLAUDE		Excusé
BOURRIQUEL	LAURENT		Présent
BOTTRAUD	FRANCOIS		Présent
CARAYON	PIERRE		Présent
DESPIERRES	PAUL-EDOUARD	Président	Présent
DURAND	MARIE-CLAIRE		Excusée
ERARD	STEPHANE		Excusé
FERRERES	ANTOINE		Présent
FRANCOIS	MARINE		Excusé
FUENTES	ERIC		Excusé
GARBAY	JEAN MARC	Secrétaire Général	Excusé
GRUET	REMY	Trésorier ADJ	Excusé
HEURLEY	JACQUES	Vice-Président	Présent
MIKOFF	SERGE		Présent
MIRC	JEAN-CLAUDE		Présent
MOREAU	CHRISTOPHE		Présent
NAUDIN	HUGUES		Présent
PELAPRAT	ERIC		Présent
POST	CATHERINE		Présente
POTEL TOURNEMIRE	GUILLAUME		Présent
REYNAUD	DENIS	Secrétaire Général ADJ	Présent
SERRA	MATTHIEU		Excusé
GHORIS	VINCENT	Président CDV11	Présent
AUREJAC	MATHIEU	Président CDV12	Excusé
TOURNASSAT	CORINNE	Présidente CDV 30/48 / Trésorière	Présente
FINAZZI	JEAN-PIERRE	Président CDV31	Excusé
JACQUES	JEAN-PAUL	Président CDV34	Présent
COMPTA	NICOLAS	Président CDV66	Présent
ALVERNHE	THIERRY	Président CDV81	Excusé

NB VOIX DÉLIBÉRATIVE / 32

NB ÉLU(E) S PRÉSENT(E) S : 20

QUORUM ATTEINT :  OUI     NON

NB ÉLU (E) S EXCUSÉ (E) S : 11

NB ÉLU (E) S ABSENT (E) S : 01

## ÉTAT DES PRÉSENCES

### Salarié(e)s et cadres présents :

NOM	PRENOM	FONCTION	ETAT DES PRÉSENCES
BÉRENGER	AGNES	Responsable Administrative	Non convoquée
CADET	FABIEN	Conseiller Technique National	Non convoqué
MAGURNO	JULIEN	Conseiller Technique Fédéral	Non convoqué
NORET	ERIC	Conseiller Technique Sportif	Non convoqué
SOULA	ARNAUD	Agent de Développement	Non convoqué

### Invités permanents :

NOM	PRENOM	Fonction	ETAT DES PRÉSENCES
CAMBOUIVE	MICHEL	Président Pôle Espoirs Course au Large	Excusé
MARIANI	DOMINIQUE	Président Pôle Espoirs Voile Légère	

### Invités :

NOM	PRENOM	Fonction	ETAT DES PRÉSENCES
MALLARET	BERNARD	Membre CA FFVOILE	Présent
MÉRIC	JEAN-CLAUDE	Membre CA FFVOILE	Excusé

Début de séance à 19h 30

Accueil des élus présents et de Bernard MALLARET, récemment élu au CA de la FFVoile et invité es qualité. Ce dernier fait rappel de son choix pour Nicolas HENARD, élu Président de la FFVoile le 25 mars dernier, qui s'est engagé sur des objectifs précis de la pratique de la voile, d'accompagnement des clubs et des Ligues porteuses de projets et de progrès avec nécessité de créer davantage d'interfaces entre ces derniers et la FFVoile.

## 1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CA DU 03 03 2017

Votants : 20	POUR	20
	CONTRE	00
Exprimés : 20	ABSTENTION	00

Compte-rendu du CA du 03 03 2017 est voté à l'unanimité des voix.

## 2. DÉCLARATION D'ORIENTATION

Présentation et rappel par le Président Paul Edouard DESPIERRES de sa déclaration d'orientation faite au soir de l'AG de Ligue du 3 mars dernier, indiquant en particulier que nos indicateurs sont :

- Le nombre de nos licences et titres fédéraux,
- Les titres obtenus par nos compétiteurs,
- Une liste d'athlètes de haut niveau en progression.

**Parmi les orientations le Président fait rappel :**

- De l'aboutissement et de la mise en place d'une étude sur développement de la Ligue conduite en collaboration avec LR SET,
- De l'absolue nécessité d'étoffer la pratique de voile de 1<sup>er</sup> niveau, à voir avec les CDV, et une organisation commune ligue/CDV qui sera conventionnée.

## 3. MISE EN PLACE DU BUREAU EXÉCUTIF

Les membres du bureau seront porteurs permanents du message de la ligue, et devront travailler en étroite collaboration avec les différentes commissions afin d'assurer une vision transversale et bipolaire entre tous les membres du CA.

Statutairement, le bureau peut se composer de 10 personnes. Le Président propose au vote sa constitution :

<b>Président</b>	<b>Paul Edouard DESPIERRES</b>
<b>1<sup>er</sup> Vice-Président</b>	<b>Jacques HEURLEY</b>
<b>2<sup>ème</sup> Vice-Président</b>	<b>Christophe MOREAU</b>
<b>Trésorière</b>	<b>Corinne TOURNASSAT</b>
<b>Trésorier Adjoint</b>	<b>Rémy GRUET</b>
<b>Secrétaire Général</b>	<b>Jean-Marc GARBAY</b>
<b>Membres</b>	<b>François BOTTRAUD, Laurent BOURRIQUEL, Paul BASTARD</b>
<b>A titre des CDV</b>	<b>Jean-Paul JACQUES</b>

Votants : 20	POUR	20
	CONTRE	00
Exprimés : 20	ABSTENTION	00

La composition du Bureau exécutif de la Ligue est votée à l'unanimité des voix.

## 4. MISE EN PLACE DES PRÉSIDENTES DES COMMISSIONS

<b>Commission de discipline</b>	<b>Président : Jean-Pierre VELAY</b> Elle siège en cas de conflit avéré touchant des personnes. Son président ne peut être membre du BE.
<b>Commission Féminine</b>	<b>Présidente : Catherine POST</b>
<b>Commission Handivoile</b>	<b>Présidente : Marie-Claire DURAND</b> <b>Membre : Jean-Claude MIRC</b>
<b>Commission Sportive</b>	Avec l'accord du Président, et en l'absence de Mathieu AUREJAC excusé, de François BOTTRAUD propose la composition de la commission comme suit : <b>Président : Mathieu AUREJAC</b> <b>Membres : François BOTTRAUD - Antoine FERRERES - Alain BACHELLERIE - Eric PELAPRAT - Pierre CARAYON - Gaëtan MIEULET - Serge MIKOFF ainsi que les Présidents des deux Pôles Espoirs (Michel CAMBOULIVE et Dominique MARIANI)</b>
<b>Commission Régionale d'Arbitrage</b>	Le Président rappelle que la présidence de cette commission est préalablement validée par la CCA, comme d'ailleurs son règlement. Le Président propose : <b>Président : Jean-Claude BORNES</b> <b>Membres : Paul BASTARD, Jean-Pierre VELAY, Bruno GUTTIEREZ, Mathieu AUREJAC, Paul Edouard DESPIERRES</b>
<b>Commission Formation</b>	Le Président propose : <b>Président : Christophe MOREAU</b> <b>Membres : Guillaume POTEI TOURNEMIRE pour le suivi technique et Paul BASTARD pour le suivi des formations de bénévoles.</b>
<b>Commission Développement</b>	Le Président propose : <b>Président : Laurent BOURRIQUEL</b> <b>Membre : Cécile AMIEL</b>
<b>Commission des Finances</b>	<b>Membres : Jean Marc GARBAY, Rémi GRUET et Corinne TOURNASSAT</b> Cette commission sera en charge du contrôle des investissements.

<b>Votants : 20</b>	<b>POUR</b>	<b>20</b>
	<b>CONTRE</b>	<b>00</b>
<b>Exprimés : 20</b>	<b>ABSTENTION</b>	<b>00</b>

La mise en place des présidences des commissions et de ses membres telle que proposée et présentée par le Président de la Ligue est votée à l'unanimité des voix.

### Pour l'ensemble des commissions, le Président de la Ligue rappelle :

- La nécessité de les étoffer de plusieurs membres choisis en interne au CA de Ligue et/ou parmi les membres licenciés de clubs affiliés. Les membres ainsi proposés seront validés par un Bureau Exécutif,
- La nécessité d'intégrer des personnes ressources issues de la filière Kiteboard dans chacune des commissions où cette présence sera rendue nécessaire. Eric PELAPRAT sera en charge de faire les propositions de personnes susceptibles d'intégrer les dites commissions,
- La nécessité en qualité de membre de droit de chacune d'elles de le prévenir par message à la Ligue de la tenue de toute réunion des commissions, quels qu'en soient les ordres du jour prévus.
- Il est rappelé à tous que statutairement, le Président de Ligue est membre de droit de l'ensemble des commissions et des groupes de travail mis en place.

## 5. MISE EN PLACE DES RESPONSABLES DES GROUPES DE TRAVAIL

<b>Groupe de travail Communication</b>	<p>Le Président propose :</p> <p><b>Président : Stéphane ERARD</b></p> <p><b>Membre : Vincent GHORIS</b></p> <p>Ce groupe de travail aura aussi pour mission la recherche de partenariats nouveaux et de fonds privés associés.</p>
<b>Groupe de travail des Comités Départementaux de Voile</b>	<p>Le Président propose :</p> <p><b>Président : Jean-Paul JACQUES (CDV34)</b></p> <p><b>Membres : CDV 11 – Vincent GHORIS / CDV12 – Mathieu AUREJAC / CDV30-48 – Corinne TOURNASSAT / CDV31 – Jean-Pierre FINAZZI / CDV66 – Nicolas COMPTA / CDV81 – Thierry ALVERNHE</b></p> <p>Tous les Présidents de CDV devront œuvrer à la préparation des conventions CDV – Ligue pour le développement du niveau de pratique de la voile.</p> <p>Ce groupe de travail aura aussi à conduire une réflexion sur les possibles évolutions territoriales éventuellement impliquées dans une réforme statutaire à venir.</p>
<b>Groupe de travail sur la réforme des statuts de la Ligue et de son fonctionnement administratif</b>	<p>Le Président propose : que ce groupe annoncé en Assemblée Générale, soit constitué d'élus et exprime son souhait d'y associer la responsable administrative de la Ligue.</p> <p><b>Membres : le Président de Ligue, la Trésorière, le Secrétaire Général, Cécile AMIEL, Éric PELAPRAT ainsi que les Présidents des pôles Espoirs et Agnès BERENGER.</b></p> <p>Un accompagnement juridique sera également prévu.</p>

<b>Votants : 20</b>	<b>POUR</b>	<b>20</b>
	<b>CONTRE</b>	<b>00</b>
<b>Exprimés : 20</b>	<b>ABSTENTION</b>	<b>00</b>

La mise en place des responsables des groupes de travail et de ses membres telle que proposée et présentée par le Président de la Ligue est votée à l'unanimité des voix.

## 6. FONCTIONNEMENT DE LA LIGUE (élus, permanents et cadres)

Le Président rappelle un principe fondamental de fonctionnement auquel il se dit fermement attaché : Il n'y aura pas d'action isolée pour toutes les démarches « officielles » vers une administration ou un organisme institutionnel, chacun se fera systématiquement un devoir d'être accompagné, soit d'un membre du bureau, soit d'un autre élu.

Si l'accompagnement se fait par un technicien, celui-ci devra bénéficier d'un ordre de mission. Tout courriel issu des commissions et groupes de travail sera envoyé systématiquement en copie à la Ligue et au Président.

## 7. DISPOSITIONS RELATIVES AUX POSITIONNEMENTS DES ARBITRES

En l'absence du Président de la CRA mais celui-ci en ayant été prévenu, le Président fait état d'observations rendant compte d'un fonctionnement non satisfaisant en matière de positionnement des arbitres par eux-mêmes et/ou par les clubs organisateurs d'épreuves. Trop d'épreuves demeurent sans arbitres désignés à la veille de la compétition.

Un rappel de fonctionnement sera fait en direction des clubs et des arbitres.

Pour les épreuves 5B et 5C, les nominations se font en interne des clubs sous la responsabilité de leurs présidents. Les clubs ont le devoir de désigner leurs arbitres de club pour les épreuves qu'ils organisent.

Aujourd'hui, trop peu de clubs ont encore identifié leurs arbitres de club.

Trois messages d'alerte pour nommer les arbitres seront dorénavant envoyés : le 1<sup>er</sup> à un mois, puis le 2<sup>ème</sup> à 15 jours, enfin un dernier à 3 jours avant l'épreuve. Un travail de pédagogie reste à faire avant qu'il ne soit envisagé d'invalider les épreuves n'ayant pas abouti dans le dispositif de désignation.

Un second point est soulevé qui concerne les messages d'alertes pour faire remonter les résultats : Trop peu de clubs y donnent réellement suite et il est de leur responsabilité soit d'invalider une épreuve qui n'a pas eu lieu soit de répondre à son obligation de transmettre un résultat dans les délais requis.

Pour toutes les épreuves inscrites au calendrier fédéral, la mise à disposition de personnes, (mouilleurs, commissaires aux résultats...) et matériels doit continuer à être « gracieuse » **sauf** pour les prestations ciblées, et pour les épreuves donnant lieu à la délivrance de « **PRICE MONEY** » privées. Il s'agit là d'une prestation de service, et le CA mandate le Bureau Exécutif pour établir une convention qui déterminera la rémunération de ces prestations de service avec les structures concernées.

## 8. QUESTIONS DIVERSES

---

Pour la finale de Ligue Voile Légère, il est demandé de vérifier que l'accessibilité aux Handi soit garantie. Une 1<sup>ère</sup> réunion de travail sur le sujet a été organisée sur place. Le Président indique que le sujet a été pris en compte.

Information d'Éric PELAPRAT sur la reconnaissance des structures, leurs labellisations, sanctuarisation, et la création d'un Beach parc, (sur le modèle du « point plage ») et de son fonctionnement hors saison.

Clôture de la séance à 23H15

Le secrétaire général adjoint, Denis REYNAUD aidé de Catherine POST pour la prise de notes.



**Le Président,  
Paul-Edouard DESPIERRES**



**Le Vice-Président,  
Jacques HEURLEY**